

LA FAMILLE TACHÉ.

Nous extrayons d'un article du *National* les lignes suivantes :

Maintenant, donnons des chiffres, car M. Taché aime cela les chiffres, et voyons ce qu'il a coûté au pays, cet homme qui scrute si pieusement les motifs des autres. Écrivez :

Pour un quai inutile, de 2,500 pieds de long, pour aboutir à une profondeur énorme d'eau salée de 300 pieds.....	\$160,000
Pour dix années de mutisme en chambre à £200 par année commune.....	8,000
Pour la publication de son exploration des hauteurs des Trois-Pistoles.....	400
Pour du de son point de vue économiste.....	800
Pour ses dépenses de voyage et de résidence à Paris.....	2,000
Par don du gouvernement pour bonne conduite.....	2,000
<b>Total.....</b>	<b>\$173,200</b>

M. J. C. Taché a donc coûté au pays la somme de \$173,200 et tout cela pourquoi? pour des votes et des *hear! hear!* Comme de raison, nous ne parlons ici que de ce qu'il a coûté personnellement.

Maintenant, ajoutons ici quelques chiffres à l'adresse de l'honorable E. P. Taché, l'oncle, ou mieux encore, le Chevalier anglais. On verra ainsi, dans un coup d'œil, ce que coûte une famille, qui a tant fait pour le pays. Le *Courrier du Canada* pourra broder ensuite une jolie histoire à ses lecteurs. Continuons et écrivez toujours, M. l'écrivain du *Courrier* :

En 1837 le bouillant colonel était capitaine; plus tard il était *Warden* du comté de Plaislet et pour bien disposer les populations rurales a recevoir les institutions municipales, il se faisait voter £100 par le conseil; en 1841 il fut élu député et sans rien dire, il se remit pas les £100, quoiqu'il reçut de la province son indemnité; en 1846, il fut fait adjudant général de milice à £500 par année, pour payer la mèche du dernier canon tiré par un Canadien Français; en 1848, il fut donc ministre, et cela jusqu'en 1858; pendant dix ans, il tomba toujours sur les pieds. Nous espérons donc que le neveu sera comme Louis Blanc, son histoire de dix ans."

Maintenant des chiffres encore pour l'histoire future du *Courrier du Canada*, car ça parle si bien les chiffres!

Pour avoir été adjudant pendant 10 ans.....	\$4,000
Pour avoir été ministre, pendant dix ans, sans broncher, l'année moyenne \$4,000.....	40,000
Pour avoir été député à Londres des Espingoles et des Bayonnettes.....	1,000
Pour avoir été faire imprimer	

des reçus à New-York..... 120

Pour indemnité comme député et conseiller législatif pendant 15 ans, à \$800 en moyenne.... 14,000

Pour salaire comme directeur du grand Tronc pendant 4 ans, à \$1,000, lesquels, le pays n'a que trop payé..... 4,000

**Total.....\$61,120**

L'oncle a donc coûté directement \$61,120. Il a placé confortablement, en retour, deux gendres et un neveu! et obligé les pauvres habitants du comté de Bellechasse d'aller plaider à St. Thomas, près de l'un de la famille.

Nous oublions de mentionner ici, à la rédaction du *Courrier du Canada*, la prison de Kamouraska, ci-devant la propriété d'un neveu. Cela a coûté aussi \$12,000.

Ainsi l'heureuse famille Taché coûterait donc seulement au pays!

Le neveu Jean-Charles.....	\$173,200
L'oncle, qui vaut plus, cependant.....	61,120
Le reste de la famille au moins.....	20,000

**Total.....\$254,320**

C'est une famille d'honorables, personne n'en doute, mais ça n'en coûte pas moins cher! Deux chevaliers pour £63,000! Deux choses, deux sacrifices, pour le pays qui a payé bien cher les trois choses de la fameuse adresse! N'écrivez plus, messieurs du *Courrier*; en voilà assez pour aujourd'hui. Maintenant, commencez votre premier volume de l'histoire de la famille!"

On lit dans *L'Ére Nouvelle* :

"M. Langevain a été réélu maire de la cité de Québec, et a été choisi pour être délégué en Angleterre pour traiter les affaires du chemin de fer du Nord.

"Si l'espérance fait vivre, comme dit le proverbe, nous ne doutons pas que les bons Québécois ne vivent longtemps."

La *Québec Gazette* dit qu'un conseiller Canadien-Français (J. P. Rhéaume,) à la séance de vendredi dernier a traité le propriétaire de *L'Observateur de chien-carré*.

De la part de J. P. Rhéaume on ne peut s'attendre à autre chose.

Nous remercions les personnes qui ont bien voulu nous écrire à propos des insultes dont notre famille a été l'objet au théâtre.

Dans la paroisse Notre-Dame de Québec pendant l'année qui vient de finir le nombre des naissances s'est élevé à 617, celui des sépultures à 383 et celui des mariages à 105.

À Saint-Roch, il y a eu 1135 naissances, 746 sépultures et 119 mariages.

À Saint-Patrice, 763 naissances, 800 sépultures et 91 mariages.

TEMPÉRATURE.

Dimanche, lundi, mardi et mercredi, le froid a été intense; le thermomètre de Rhéaumur a marqué au dessus de 80.

Il y a depuis dimanche dernier, devant Québec, un pont de glace uni comme un miroir.

MARIE.

À Carondelet, Missouri, le 27 novembre dernier, par le révérend père Henricks, monsieur N. G. Blais ci-devant de Saint-Roch de Québec, à demoiselle Mary Neil.

DECES.

À Saint-Lambert le 2 du courant après quelques jours de maladie, Charles âgé de 5½ ans enfant de sieur Pierre Paquet cultivateur du lieu.

CORRESPONDANCES.

Monsieur le rédacteur.

Voici comment M. Juneau de l'École Normale apprend au peuple l'Économie politique: "s'il faut gaspiller pour donner de l'ouvrage aux pauvres, eh bien! gaspillez!"

Voici ce qu'il a eu l'audace de dire hier au comité de J. P. Rhéaume.

JACQUES.

(Pour *L'Observateur*.)

Monsieur le rédacteur,

Il paraît que monsieur Langevin veut, lui aussi, faire son tour d'Europe à nos dépens. Il n'y a que Québec pour engendrer des gens qui savent se promener aux dépens d'autrui. Québec a engendré les Taché, — 3 frères (la trinité est en honneur dans la famille) dont l'un, a fait son tour de France aux frais de la propagation de son politique et autre, — dont le 2nd (le chevalier) a été représenter le Canada, à Paris, au point de vue *économiste*, aux frais de la province, — et dont le 3me (notaire à Saint-Hyacinthe) a parcouru la Grande-Bretagne et le continent, aux dépens des actionnaires insensés de la succession Bonnet. En aurons-nous encore beaucoup de cette race?

CURIEUX.

Monsieur le rédacteur,

Quoique je n'approuve pas vos principes politiques je ne puis m'empêcher de réclamer contre des actes injustifiables dont vous avez été l'objet de la part de quelques uns de notre parti. Croyez monsieur que s'il y a de la bataille parmi nous il y a aussi des honnêtes gens. Pour ne pas nuire à des intérêts de famille veuillez ne pas publier mon nom.

RESPECT.

[Tout en le remerciant de sa lettre, nous disons à l'auteur qu'il est une exception dans le parti auquel il appartient. — Réd.]